

# Suivi des produits phytosanitaires dans les eaux continentales du bassin Adour-Garonne



## Surfaces en Adour-Garonne :

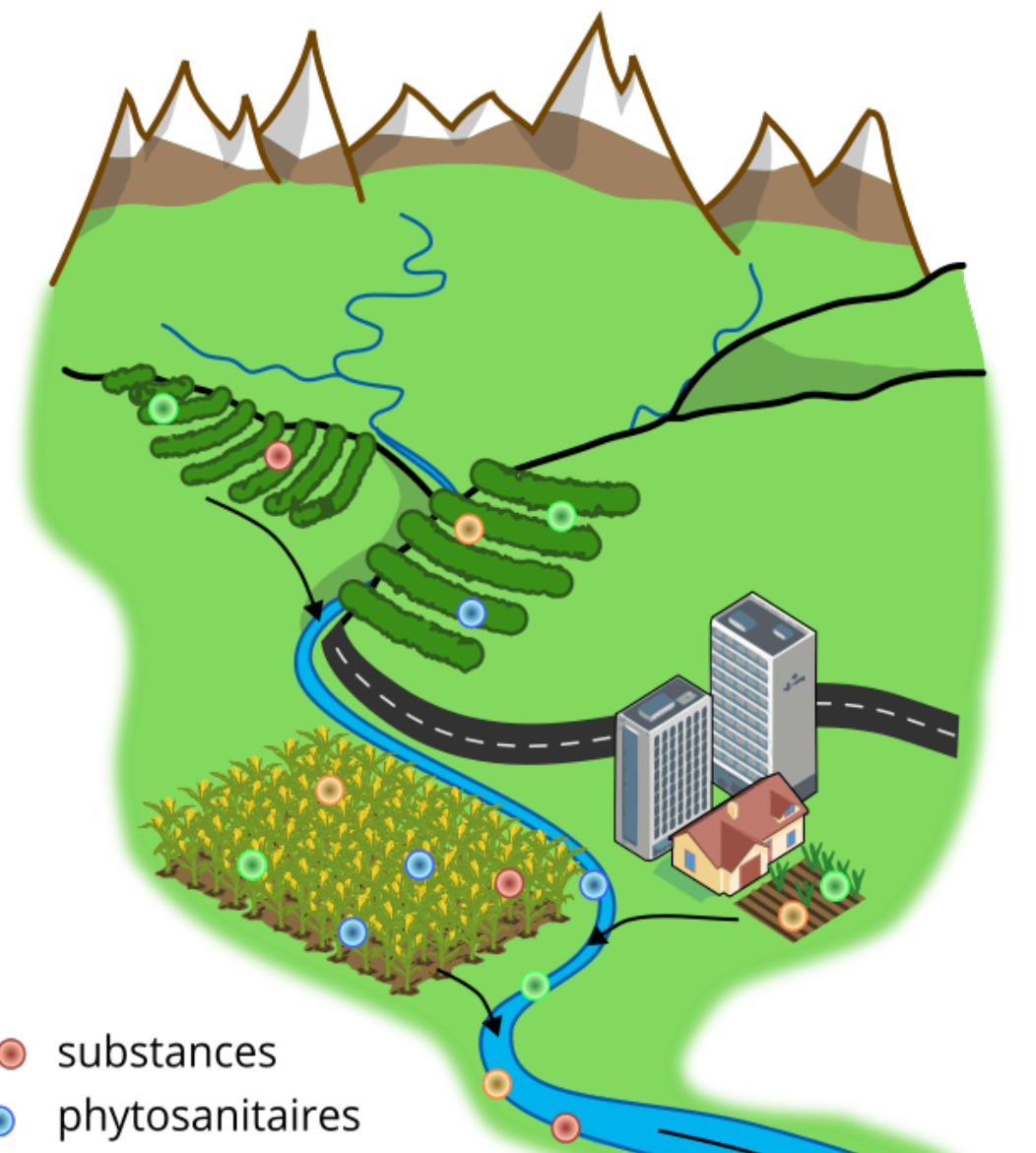
- 55 % agriculture
- 40 % forêts
- 5 % zones urbaines

Le bassin Adour-Garonne représente **20 %** des **ventes de produits phytosanitaires** en France, soit :

**13 000 tonnes**

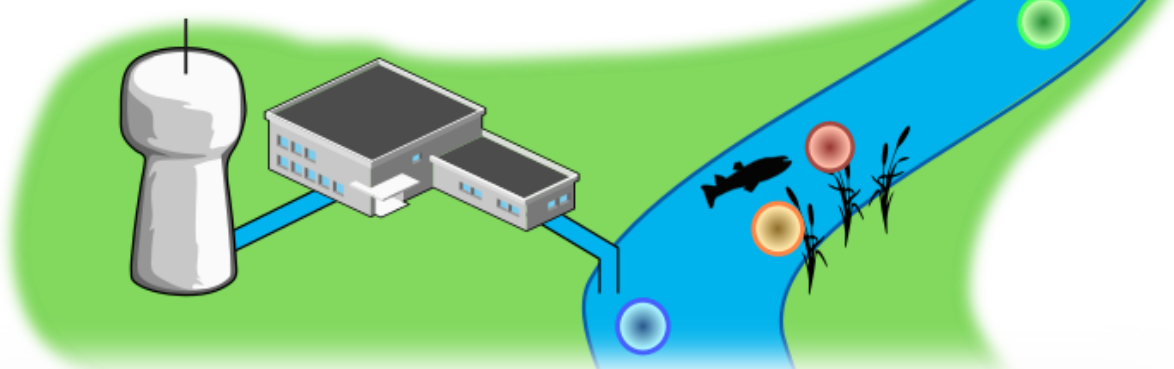
de **produits phytosanitaires vendues chaque années** sur le bassin Adour-Garonne dont 6000 tonnes correspondent aux substances recherchées dans les réseaux de mesures.

Plusieurs facteurs influencent les quantités de produits phytosanitaires utilisées. La météo en particulier : une année pluvieuse accroît les risques de développement de mauvaises herbes ou de maladies (champignons).



● substances phytosanitaires

## ...des impacts potentiels



Les produits phytosanitaires peuvent nuire à la biodiversité et aux usages de l'eau (surcoûts pour la production d'eau potable par exemple).

## Les résultats du suivi mené de 2005 à 2015

Les résultats d'analyse montrent une présence généralisée des produits phytosanitaires dans les eaux de surface et souterraines sur la période 2005 à 2017, avec :

**13 / 4,5** substances détectées par station de mesure en moyenne

**70 / 66 %** des 266 substances recherchées détectées au moins une fois

**88 / 71 %** des stations avec au moins une substance détectée sur la période

### Zoom sur une substance « emblématique » : le glyphosate

Le **glyphosate** est un herbicide non sélectif absorbé par les feuilles. Il se dégrade assez rapidement dans les sols mais il est très soluble dans l'eau. **L'AMPA** est son principal produit de dégradation, mais cette molécule a aussi d'autres sources (c'est un produit de dégradation de certains détergents).

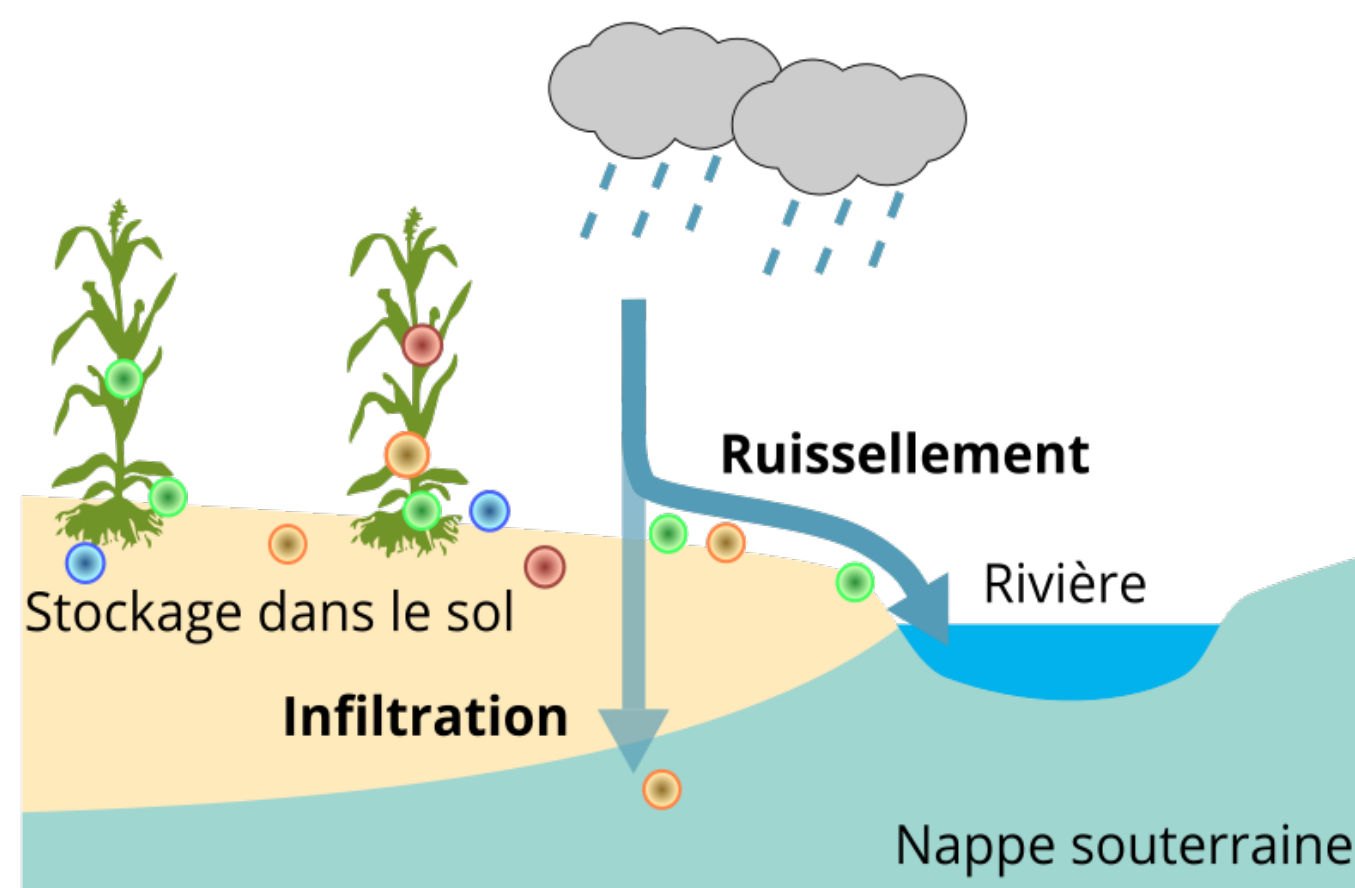
Ce sont les deux molécules les plus retrouvées sur le bassin :

**Glyphosate : 27% des analyses**

**AMPA : 49% des analyses**

## Une contamination des milieux avec...

Une partie des produits phytosanitaires est entraînée vers les **milieux aquatiques (rivières et nappes)**, notamment suite aux pluies.

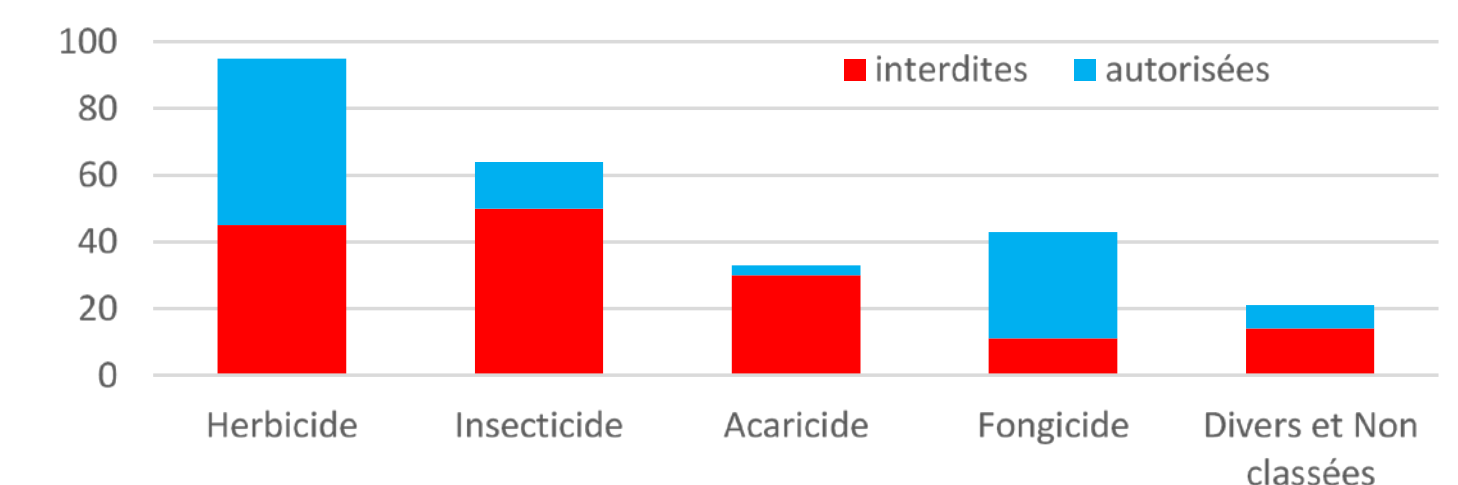


## Un contexte et des utilisations qui évoluent

Beaucoup de substances ont été interdites ou leurs usages restreints sur la période 2005-2017 et un certain nombre de nouvelles molécules ont fait leur apparition pour les remplacer.

Mais de nouvelles substances ou de nouvelles utilisations autorisées chaque année, notamment pour remplacer celles faisant l'objet d'une interdiction.

Nombre de substances interdites et autorisées en 2015



## Une évolution dans le milieu contrastée selon les cas

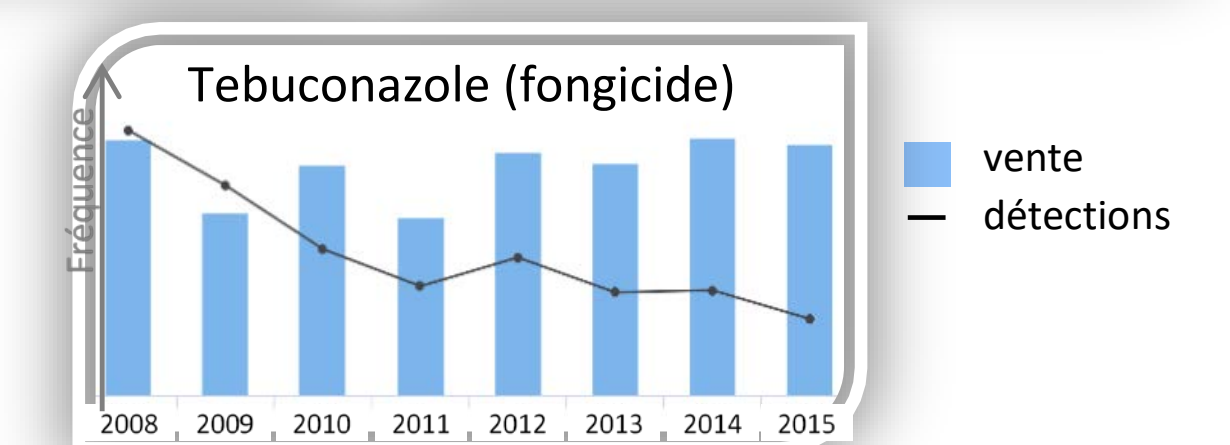
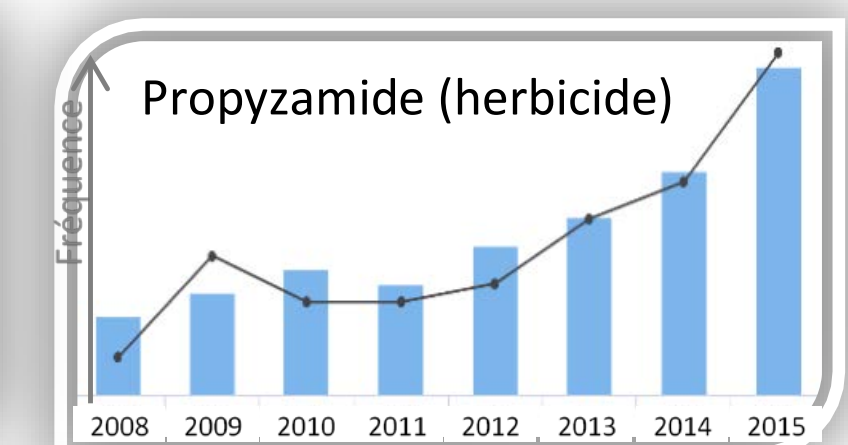
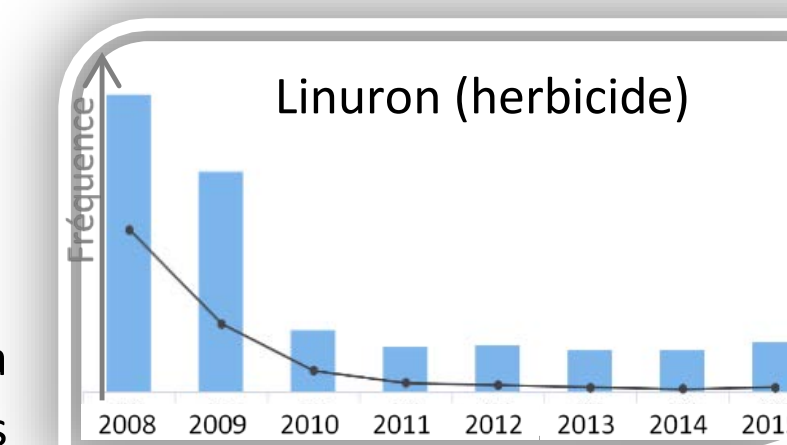
De 2008 à 2015, aucune tendance générale ne se dégage. Cependant, des évolutions s'observent au cas par cas selon les substances phytosanitaires.

La détection dans l'eau peut évoluer en réponse à l'augmentation, la diminution ou les restrictions des ventes d'une substance.

Le **Linuron** a fait l'objet de restrictions d'usages et est de moins en moins détecté.

Le **propyzamide**, non soumis à restrictions et utilisé sur diverses cultures, a parallèlement été davantage détecté.

La contamination peut diminuer même avec des ventes stables (changement des pratiques culturales, de la formulation des préparations, des usages autorisés, etc.). Exemple : le **tébuconazole**, utilisé sur certaines céréales et sur le colza.



## L'agence de l'eau surveille la qualité des milieux

L'agence surveille de plus en plus la qualité des milieux aquatiques et met en place des actions pour favoriser les bonnes pratiques.

De 2005 à 2017 : **3 750 000 analyses d'eau**  
**1 500 points de mesures**  
**266 substances recherchées**

Augmentation du nombre d'analyses

